



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°648) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ, POLE DOCUMENTAIRE, MESSIAEN, ROPARTZ, DOLLY, SCHERZANDO, RUBATO, PIU MOSSO, APPASSIONATO ET LADRETTE A L'ASSOCIATION «FONDATION BELL'ARTE », A TITRE PAYANT

**DÉCISION N° DM-20-097
EN DATE DU 27 MARS 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la demande de l'Association « Fondation Bell 'Arte » représentée par son Administrateur Délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alseberg, 1420 Braine l'Alleud, Belgique, d'organiser des stages de perfectionnement musicaux, du 6 au 10 juillet 2020. Les salles seront utilisées selon les horaires suivants : pour les salles Pôle Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet de 10 h à 18 h, pour la salle Berlioz, le mardi 7 juillet et le jeudi 9 juillet de 10 h à 18 h pour une masterclasse et le vendredi 10 juillet 2020 de 18 h 30 à 22 h pour un concert de clôture ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Fondation Bell'Arte » représentée par son Administrateur Délégué, Madame Hilde DELLE-VIGNE DEMULDER, domiciliée 39bis chaussée d'Alseberg, 1420 Braine l'Alleud, Belgique, une convention de location de salles, pour un montant de 2 832,75€ TTC (deux mille huit cent trente-deux euros et soixante-quinze centimes) pour les frais de location et un montant de 66,09 € TTC (soixante-six euros et neuf centimes) pour les frais de gardiennage. La présente convention est conclue dans l'objectif d'organiser des stages de perfectionnement musicaux, du 6 au 10 juillet 2020. Les salles seront utilisées selon les horaires suivants : pour les salles Pôle Documentaire, Messiaen, Ropartz, Dolly, Scherzando, Rubato, Piu Mosso, Appassionato et Ladrette du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet de 10 h à 18 h, pour la salle Berlioz, le mardi 7 juillet et le jeudi 9 juillet de 10 h à 18 h pour une masterclasse et le vendredi 10 juillet 2020 de 18 h 30 à 22 h pour un concert de clôture ;

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200327-lmc1H7221H1-AR
Date de réception en Préfecture : 27/03/2020
Date de Publication : 27/03/2020

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200327-lmc1H7221H1-AR
Date de réception en Préfecture : 27/03/2020
Date de Publication : 27/03/2020